



Bulletin suisse des baies

n° 08/2026

Date d'envoi : 01/09/2026

Vous trouverez ci-joint le huitième bulletin sur les baies de la saison 2026. Il contient les dernières informations sur les maladies et les ravageurs, ainsi que des conseils techniques de culture. Ce bulletin peut être complété par des informations régionales fournies par les cantons participants et par le FiBL. Les remarques spécifiques à la culture biologique sont mises en évidence *en italique*.

Table des matières

1. [Végétation](#)
2. [Techniques culturales des fraises](#)
3. [Protection phytosanitaire des fraises](#)
4. [Techniques culturales des baies arbustives](#)
5. [Protection phytosanitaire des baies arbustives](#)
6. [Drosophila suzukii](#)
7. [Calendrier et informations](#)

Remarque :
En cliquant sur les passages en *bleu*, vous pouvez accéder directement aux sections correspondantes

Végétation

De manière générale, les volumes de récolte des fraises et des framboises restent stables, tandis que ceux des mûres et des myrtilles sont en net recul. La récolte des groseilles touchera bientôt à sa fin. Dans la région lémanique, les fraises, framboises et mûres sont encore en cours de récolte en de petites quantités qui restent stables.

Les précipitations de ces derniers jours ont été très variables d'une région à l'autre et ont quelque peu atténué la sécheresse. Les sols restent partiellement secs, notamment au nord des Alpes, et les précipitations attendues ne suffisent pas encore à compenser les déficits hydriques existants. **Il convient donc de veiller à un arrosage suffisant, en particulier pour les nouvelles plantations.** Dans les récoltes encore en cours, il faut également rester vigilant face à la mouche du vinaigre, dont la présence est favorisée par le changement de temps. Retirez régulièrement et intégralement les fruits mûrs et infestés de la plantation.

Fraises – Techniques culturales

Les rendements des variétés remontantes restent stables.

Taille des feuilles dans les plantations où une deuxième récolte est prévue

Comme la première taille des feuilles a souvent eu lieu très tôt cette année, une deuxième taille peut désormais s'avérer utile. À partir de septembre, il ne faut plus procéder à d'élagage dans les plantations destinées à une deuxième récolte l'année prochaine. L'induction florale pour l'année suivante a lieu fin septembre et à ce moment-là, il doit y avoir suffisamment de feuilles. Pour les variétés remontantes, éliminer régulièrement les grappes de fruits et les stolons.

Arrosage et fertilisation

Continuer à contrôler rigoureusement les apports en eau et les adapter aux conditions météorologiques. Ne fournir de l'engrais par fertigation qu'aux jeunes plants très faibles. Au moment de l'induction florale, les plants doivent disposer de suffisamment de nutriments. La valeur Nmin fournit des indications à ce sujet. La valeur de référence Nmin pour les fraises est de 60 kg N/ha.

Nouvelles plantations

Vous trouverez de plus amples informations sur les points importants à respecter lors des nouvelles

plantations dans le [Bulletin n° 7/2026](#).

Autres mesures culturales

- Nouvelles plantations (Frigo sans récolte) : éliminer les inflorescences.
- Variétés remontantes : tailler les vrilles et les grappes de fruits tombées.
- Plantations de deux ans : enfouir la paille
- Retirer les stolons

Fraises – Protection des cultures

Oïdium

La pression de l'oïdium sur les fraises reste élevée malgré des températures légèrement plus douces. Les produits présentant de courts délais d'attente contre l'**oïdium** sont les suivants :

- Vacciplant (0,1 %), délai d'attente : 0 jour
 - Dagonis/Taifen, pleine efficacité, délai d'attente : 1 jour
 - Cydeli Top, pleine efficacité, délai d'attente : 1 jour
 - Armicarb, -Ghekkko (0,3 %), Vitisan (0,5 %), délai d'attente : 3 jours
 - Soufre
- ⇒ Liste non exhaustive ; d'autres produits figurent dans la [liste des produits phytosanitaires](#).

La plupart des produits à base de soufre (0,2-0,4 %) ne sont autorisés que jusqu'à la floraison ; seuls Elosal Supra, Heliosoufre et Thiovit liquide sont autorisés pendant la floraison et la récolte. Le délai d'attente est de 3 jours. Prudence dans les serres et par temps chaud ! Le soufre en poudre a également une action partielle sur les acariens tisserands, mais aussi sur les acariens prédateurs (auxiliaires).

Botrytis

Les variétés remontantes en plein champ se trouvent actuellement encore à un stade de développement sensible au botrytis. Adapter les traitements en fonction des précipitations et des conditions météorologiques. (Traiter à titre préventif du début de la floraison jusqu'à la pleine floraison).

Les produits présentant des délais d'attente courts contre le **Botrytis** sont :

- Prolectus (0,12 %), efficacité totale, délai d'attente de 1 jour, 2 traitements max.
 - Teldor (0,15 %) et Sapphire (0,05 %), efficacité totale, délai d'attente de 3 jours, 2 traitements max.,
 - Vacciplant (0,1 %), action partielle, délai d'attente 0 jour, max. 4 traitements,
 - Amylo-X (0,25 %), Taegro (0,37 %), action complète, délai d'attente 0 jour
 - Serenade ASO (0,8 %), Prestop (0,5 %), Serifel, Taegro (0,37 %), effet partiel, délai d'attente 0 jour
 - Botector (0,1 %), effet partiel, délai d'attente 0 jour, max. 6 applications par culture et par an
- ⇒ **Respecter les délais d'attente et le nombre de substances actives**

Maladie des taches foliaires

De plus, la maladie des taches foliaires apparaît fréquemment dans les nouvelles plantations ou dans les plantations destinées à une culture pérenne. En raison de la baisse des températures nocturnes et de la propagation favorisée par la pluie, les conditions sont actuellement propices à l'apparition de la maladie (ce n'est pas le cas en Suisse-romande pour le moment). Celle-ci peut être maîtrisée à l'aide de divers produits à base de cuivre (VB_NE), de Flint, de Tega (délai d'attente de 2 semaines, 3 traitements au maximum) ainsi que de Moon Privilege et Moon Sensation (délai d'attente de 2 semaines, 2 traitements au maximum).

En plein champ, effectuer des contrôles de présence de Xanthomonas (bactériose, tache angulaire). Après la récolte ou lors de nouvelles plantations sans récolte, des traitements au cuivre sont possibles.

Pour les symptômes, voir le [bulletin n° 5/2026](#).

Pour la lutte préventive ou la suppression des **maladies des racines ou des rhizomes**, il est désormais possible d'arroser les plantations avec des produits contenant les substances actives fosétyl d'aluminium ou phosphonate de potassium (respecter scrupuleusement les consignes figurant sur l'emballage ; en cas de doute, consulter le fournisseur du produit). Lorsque les températures du sol sont inférieures à 15 °C et que les sols sont saturés d'eau, le risque d'infection par la pourriture rouge des racines (*Phytophthora fragariae*) augmente.

Acariens et thrips

Il convient de rester vigilant face aux infestations de pucerons, d'acariens et de thrips. Surveiller tout particulièrement les nouvelles plantations, les cultures sous tunnel et les cultures sous abri. Pour des conseils détaillés sur la lutte contre les thrips, voir le [bulletin n° 5/2026](#).

Pour lutter contre les acariens, il existe des produits avec un délai d'attente court :

- Produits à base de maltodextrine (Majestik, Gesal Majestik, BIOHOP MaltoMITE, Belrose Natura, Glumalt SL), action intégrale, délai d'attente de 3 jours.
- Telmion (2 %), action intégrale, délai d'attente de 3 jours, 2 traitements max. à 5 jours d'intervalle.
- Produits à base d'acides gras (2 %), action totale, délai d'attente d'une semaine
- Milbeknock (0,125 %), action totale, délai d'attente d'une semaine (max. 1 traitement par parcelle et par an avec des produits appartenant au même groupe de substances actives !)



Forte infestation de thrips sur les fraises (beth)

Acariens de la fraise

C'est notamment dans les cultures de deux ans et dans les nouvelles plantations avec des plants « Frigos » qu'il convient de procéder dès maintenant à un contrôle des acariens de la fraise. En août et en septembre, ce ravageur est encore particulièrement actif ; ensuite, sa reproduction prend fin et les acariens rejoignent leurs abris d'hiver. Une loupe grossissante au moins 10 fois est nécessaire pour identifier précisément ce ravageur. En cas de doute, consulter le service de conseil ou le service cantonal spécialisé (voir le manuel sur les baies, p. 96)

Les symptômes suivants peuvent être causés par les acariens de la fraise :

- Croissance rabougrie et irrégulière des plantes
- Les jeunes feuilles poussent lentement, restent petites et s'enroulent
- En cas d'infestation importante, les petites feuilles prennent une couleur brun-grisâtre et dépérissent.



Symptômes caractéristiques causés par l'acarien des fraises dans une culture de fraises (kogb)

En cas d'infestation par les acariens des fraises (acariens à peau molle), les acaricides suivants sont disponibles :

- Kiron (0,2 %), Spomil (0,2 %), effet total, délai d'attente de 3 semaines, 1 traitement max.
 - Zenar (0,04 %), effet total, délai d'attente de 3 semaines, 1 traitement max.
 - Milbeknock (0,125 %), efficacité totale, délai d'attente 1 semaine, 1 traitement max.
 - Prévoir si possible l'application de Milbeknock (0,125 %) + agent mouillant (par ex. Break-Thru 0,04 %) en soirée ou par temps couvert, en raison de la faible stabilité aux UV de la substance active.
 - Movento SC (0,1 %), effet total, VB_NE, max. 1 traitement.
Peut être utilisé jusqu'au 30/06/2027. Concentration de 0,1 % et 1 application par parcelle et par an. L'application n'est autorisée qu'avant la floraison ou après la récolte.
- ⇒ **Respecter les consignes relatives au Spe3 !**
- ⇒ Une efficacité optimale ne peut être obtenue qu'en présence d'un feuillage suffisant (10 à 20 cm de nouvelles feuilles), d'une croissance active des plantes (arrosage suffisant) et de conditions météorologiques favorables à la croissance. Il est recommandé d'effectuer deux traitements à 14 jours d'intervalle, en alternant les groupes de substances actives.

Tous les produits homologués contre l'acarien de la fraise, à l'exception du Movento SC, agissent également contre les tétranyques et présentent une forte toxicité pour les acariens prédateurs !

Lutte contre les mauvaises herbes après la récolte ou dans les nouvelles plantations

Veuillez tenir compte des recommandations figurant dans le [bulletin n° 7/2026](#).

Dans certains champs, on observe une efficacité insuffisante des herbicides habituels contre l'armoise. Il faudra alors éventuellement la combattre mécaniquement.

Lutte contre les rongeurs – Les campagnols et les souris des champs sont de nouveau en migration !

Les cultures sur buttes nouvellement plantées et les couvertures Mypex constituent à nouveau des refuges idéaux pour les souris ! C'est notamment en ce début d'automne, après le changement de temps, que l'on assiste à des afflux importants et à une forte expansion des populations ! Il est donc indispensable de procéder à des contrôles réguliers et de lutter à temps !

Punaises

On observe actuellement une forte pression des punaises dans de nombreuses cultures. La punaise Lygus (punaise molle) passe par six stades de développement, de la larve à l'insecte adulte. Tous les stades peuvent se nourrir de fraises ou de fleurs, provoquant ainsi des malformations des fruits.

Veuillez signaler les dégâts causés par les punaises sur les baies à votre service cantonal spécialisé ou à Virginie Dukembis (virginie.dekumbis@agroscope.admin.ch). Agroscope est toujours à la recherche d'exploitations présentant des dégâts causés par les punaises.



Différentes espèces de punaises et stades de développement, avec les dégâts caractéristiques sur les fraises. (beth)

Maladies fongiques des fraises biologiques

L'oïdium de la fraise n'apparaît pas nécessairement d'abord sur les feuilles, puis sur les fruits. Selon certaines variétés et certaines conditions, il peut également attaquer d'abord les fruits. En cas d'attaque, répéter le traitement au Vitisan (0,5 %) tous les 5 jours, à raison de 2 à 3 traitements avec beaucoup d'eau. Si le produit pulvérisé n'est pas lessivé (par exemple dans les cultures de fraises sous abri), la dose et la fréquence des applications peuvent être réduites, par exemple tous les 7 jours à 0,3 %. Pour l'Armcarb/Ghekkko (0,3 %), effectuer les traitements à 8 jours d'intervalle, en mélange avec du Vacciplant à 0,1 % (1 l/ha). L'Armcarb/Ghekkko a tendance à être plus efficace que le Vitisan. L'Armcarb, le Ghekkko et le Vitisan ont un délai d'attente de 3 jours, tandis que le Vacciplant n'en a aucun (il doit surtout être utilisé à titre préventif).

La plupart des produits à base de soufre (0,2-0,4 %) ne sont homologués que jusqu'à la floraison ; seuls Elosal Supra, Heliosoufre et Thiovit liquide sont homologués pendant la floraison et la récolte. Le délai d'attente est de 3 jours. Le soufre mouillable a également une action partielle sur les acariens tisserands, mais aussi sur les acariens prédateurs (organismes utiles). L'Armcarb, le Ghekkko, le Vitisan et le soufre peuvent causer des dommages aux plantes lors des journées chaudes et ensoleillées. Il est donc déconseillé de traiter vers midi, lorsque l'intensité lumineuse et les températures sont élevées.

Les défenses naturelles peuvent être stimulées avec des produits tels que la lécithine (autorisée comme matière première dans la liste des intrants agricoles), Vacciplant (laminarine) ou FytoSave, Auralis (0,2 %, tous deux autorisés uniquement en serre). Les applications contre le botrytis avec Amylo-X (0,25 %) ou Serenade ASO stimulent également les défenses naturelles et peuvent, dans les conditions pratiques, avoir une influence positive sur l'infestation par l'oïdium de la fraise. Il n'existe toutefois aucune homologation pour une action contre l'oïdium de la fraise.

Attention aux associations de cuivre et de soufre avec Fytosave/Auralis/Amylo-X, qui sont tous composés d'organismes vivants. Il faut s'attendre à une perte d'efficacité de ces organismes vivants (ce qui n'est pas le cas avec Serenade ASO, selon le fabricant).

Contre *Xanthomonas*, des traitements au cuivre sont possibles après la récolte ou lors de nouvelles plantations sans récolte (0,25 %, 1 000 l/ha ; si l'on utilise des rampes à trois buses, le dosage peut être réduit lorsque les bandes de plantation traitées mesurent 60 cm de large et que l'espacement entre les rangs est de 1 m ; la surface traitée est alors de $60/100 = 0,6$, soit 60 % de la surface au sol). En association avec le soufre, cela permet également de lutter contre l'oïdium de la fraise.

Ravageurs des fraises bio

Les acariens et les pucerons peuvent être combattus à l'aide de savons potassiques et/ou de pyrèthrine (efficace également contre les tordeuses). En culture protégée, on utilise les insectes prédateurs appropriés pour lutter contre les acariens, les thrips et les pucerons.

Pour lutter contre les thrips et les pucerons des fleurs, il existe également des produits à base de spinosad (délai d'attente de 3 jours).

Baies arbustives – Techniques culturales

Les rendements des framboises restent stables, tandis que ceux des mûres et des myrtilles sont en net recul. La récolte des groseilles touchera bientôt à sa fin.

Côté arc lémanique, les récoltes de myrtilles et groseilles sont terminées, tandis que les récoltes de framboises et mûres toucheront bientôt à leurs fins.

En raison des précipitations de la semaine dernière et des nuits fraîches, la pression d'infestation par la *Drosophila suzukii* est à nouveau considérée comme élevée. Dans certains cas, des dégâts causés par les guêpes peuvent également survenir ; il est possible que les guêpes soient attirées par les dégâts causés par la drosophile. Des filets bien fermés (le cas échéant) peuvent y remédier ; il est également possible de poser des pièges pour des captures massives.

Fertirrigation et irrigation

Cesser la fertirrigation dès maintenant ; ne procéder à l'irrigation qu'en cas de besoin (pour éviter le stress hydrique en fonction des précipitations). Une fertirrigation trop intense et prolongée (notamment les apports d'azote) augmente le risque de dégâts dus au gel hivernal (en particulier pour les framboises, les mûres et les myrtilles !) en raison d'une résistance insuffisante des plantes au froid hivernal.

Framboises d'été après la récolte

Laisser les nouvelles pousses continuer leur croissance et les attacher. Couper les tiges fructifères épuisées au ras du sol et les retirer soigneusement de la plantation. En cas de sécheresse, veiller à un arrosage suffisant et, de manière générale, à la bonne santé des plantes afin qu'elles passent l'hiver en bonne santé.

Framboises d'automne

Pour les tiges qui ont porté leurs fruits, couper éventuellement dès maintenant la zone fructifère, les raccourcir ou, si une récolte de printemps est prévue, procéder à la sélection des tiges destinées à cette récolte = privilégier les jeunes tiges tardives, mais il vaut mieux ne pas encore raccourcir les tiges destinées à la récolte de printemps, car cela favoriserait la poussée des rameaux latéraux en automne.



(kopm, INFORAMA)

Mûres

Retirer complètement les tiges déjà récoltées (variétés précoces), attacher les nouvelles tiges et raccourcir les pousses latérales à la longueur d'un ciseau (voir photo). Cela facilite la cueillette et prévient les attaques de maladies et de ravageurs.

Groseilles, groseilles à maquereau

Immédiatement après la récolte, les cultures peuvent faire l'objet d'une pré-taille consistant à couper au ras du sol les tiges principales épuisées qui doivent être renouvelées. Cela permet aux pousses restantes, dotées d'un feuillage sain, de bénéficier d'un meilleur ensoleillement et d'accumuler ainsi davantage de réserves jusqu'à l'automne. La taille de précision s'effectue en hiver. Des coupes trop radicales favorisent un reboutage indésirable. Dans les nouvelles plantations, il convient de palisser davantage la tige centrale et d'éliminer les pousses latérales trop basses, trop raides et trop vigoureuses.

Myrtilles après la récolte

Si nécessaire, on peut épandre après la récolte du paillis de conifères neuf, de préférence déjà légèrement décomposé. Dans les parcelles à faible croissance, il est recommandé d'épandre le paillis immédiatement après la récolte afin de favoriser la formation de nouvelles racines. En automne ou en hiver, il convient également de contrôler le pH du sol ou du substrat afin de pouvoir planifier de manière ciblée la fertilisation pour la saison à venir.

Fertilisation : pour les myrtilles et les espèces du genre Ribes, les apports d'engrais doivent cesser à partir de fin août afin que les plantes puissent se préparer à l'hivernage.

Pour les variétés récoltées, la première taille peut commencer. Les pousses transversales, le bois cassé ainsi que les pousses pendantes dans les rangs peuvent être éliminés immédiatement et n'entraveront ainsi pas les autres travaux.

Baies arbustives – Protection phytosanitaire

Mesures préventives contre la Drosophile

- Intervalles de récolte courts (maintenir des intervalles de 2 jours maximum)
- Bonne hygiène des peuplements (= récolter intégralement, retirer de la plantation les fruits tombés au sol)
- Piégeage de masse en complément
- Mise en place minutieuse des filets, ou ouverture/fermeture des sas à l'entrée et à la sortie
- Refroidissement des lots récoltés, contrôle des échantillons de contrôle
- Pas d'eau stagnante dans la plantation, réduire l'humidité ; dans la mesure du possible, pailler régulièrement les allées pour éviter que l'herbe ne pousse trop haut.

Attention : en raison du danger qu'il représente pour les abeilles, le spinosad (Audienz) ne doit être utilisé sur les framboisiers d'automne que tard dans la soirée (à la tombée de la nuit) ou, mieux encore, uniquement dans des plantations protégées par des filets anti-abeilles ! Le spinosad est autorisé en agriculture biologique, mais pas en agriculture biodynamique.

Répéter chaque semaine les traitements à la chaux éteinte (Nekagard, Nekapure ou chaux fruitière [autorisée comme engrais foliaire]) dans les plantations de framboises d'automne. Le pH de la bouillie doit être compris entre 12 et 12,5 ; vérifier à l'aide de bandelettes de contrôle du pH. Commencer par 2 kg/ha (400 l/ha) et augmenter la dose si le pH n'est pas atteint.

Framboises d'automne en période de récolte

Acariens

Les conditions sèches et chaudes de ces dernières semaines ont favorisé le développement des acariens. Inspectez régulièrement les framboises d'automne et maîtrisez leur population à l'aide d'auxiliaires et/ou de produits phytosanitaires adaptés.

En cas d'infestation importante, il est notamment possible, avant tout traitement, d'éliminer les feuilles jaunies situées dans la partie basse de la plante (en dessous d'environ 50 cm) où la population d'acariens est élevée. Cela permet de réduire la pression d'infestation.

Pour les délais d'attente courts, les produits suivants sont disponibles :

- Telmion (2 %), délai d'attente de 3 jours, 2 traitements maximum par culture à 5 jours d'intervalle.
- Divers sels de potassium (2 %), (par ex. SIVA 50, Belrose, BIOHOP DeIMON, Natural, SIVA Natura, Vesol Pro, LOTIQ, Vista), délai d'attente d'une semaine.

Avant d'utiliser ces produits, il convient de vérifier auprès du fournisseur des auxiliaires utilisés si le produit est compatible avec les auxiliaires présents et quel est le moment approprié pour l'application. Il faut également respecter le nombre maximal autorisé d'applications ou de groupes de substances actives.



À droite : symptômes typiques observés sur la face supérieure des feuilles, indiquant une infestation par des acariens sur la face inférieure. À gauche : jaunissement dû à une infestation très importante sur la face inférieure des feuilles. (beth)

Botrytis

Le risque de botrytis sur les framboises augmente actuellement en raison des températures plus fraîches, des pluies récurrentes et d'une forte humidité de l'air. Ce sont surtout les framboises d'automne, qui sont encore en phase de récolte, qui sont touchées. Selon le stade de développement de la culture, la lutte contre le botrytis pendant la période de récolte peut s'avérer difficile. Une hygiène rigoureuse dans les champs, comme l'élimination des fruits atteints, est recommandée et contribue à empêcher la propagation des spores.

Pour la protection des cultures, des produits présentant de courts délais d'attente sont disponibles :

- Amylo-X (0,25 %), délai d'attente de 0 jour, 6 applications max.
- Serenade ASO (0,8 %), action partielle, délai d'attente de 0 jour, 6 applications max.
- Botector (0,1 %), action partielle, délai d'attente de 1 jour, 6 applications max.
- Signum (0,15 %), délai d'attente de 3 jours, 2 applications max.

- Teldor, délai d'attente d'une semaine, 2 applications maximum n'est recommandé que si la culture permet de respecter le délai d'attente d'une semaine.

Veillez à ce que le délai d'attente corresponde au calendrier de récolte !

Framboises d'été après la récolte

Après l'élagage des vieilles tiges, il est recommandé d'effectuer un traitement préventif contre les maladies des tiges, en particulier avant les périodes pluvieuses. Pour cela, on peut utiliser Flint/Tega, Delan (3 applications max. par an) ou Moon Sensation (0,08 %) (délai d'attente de 2 semaines, 2 applications max. par an). Il convient de respecter les distances de sécurité par rapport aux cours d'eau. Il est également possible, après la récolte, d'utiliser du Captan S WG (0,18 %) ainsi que divers produits à base de cuivre pour lutter contre les maladies des tiges.

Une mesure importante de prévention des maladies des tiges consiste à effectuer une coupe nette, sans cône. Les tiges présentant des fissures à la base doivent être éliminées dès leur apparition. Il convient par ailleurs de veiller à lutter contre les cécidomyies. La substance active acétamipride (par ex. Gazelle SG, Barritus Rex, Gepard, Oryx Pro) est autorisée contre les cécidomyies ; la condition Spe3 doit être respectée.

La rouille du framboisier (voir le manuel sur les baies, p. 62)



Champignon de la rouille sur une feuille de framboisier (thoh)

Le risque principal d'infection par la rouille se situe en juin, par temps chaud et humide. Néanmoins, on peut désormais constater, lors de la taille des vieilles tiges, une infestation partielle des jeunes tiges par la rouille du framboisier (pustules orange à l'extrémité ou spores d'hiver noires visibles sur la face inférieure des feuilles). En cas d'infestation, les jeunes tiges des framboisiers d'été doivent être traitées avec du Flint, du Tega ou du Delan (à utiliser au maximum 3 fois par an). Ce traitement agit également contre les maladies des tiges. À titre préventif, pour réduire le risque d'infestation, veillez à une bonne aération des plantations (éclaircissez suffisamment les peuplements). Il existe par ailleurs différents produits (Slick, Bogard, SICO, etc.)

contenant la substance active difenoconazole (classés Spe3, à utiliser uniquement avant la floraison ou après la récolte), ainsi que le produit Moon Sensation (max. 2 fois par an, respecter les distances de sécurité vis-à-vis des cours d'eau pour la catégorie Spe3 !) contre la rouille.

Acariens des feuilles de framboisiers et acariens des mûriers (voir le manuel sur les baies, p. 93)

Une infestation se manifeste par des taches foliaires en mosaïque et des parties du fruit ou des baies isolées fortement décolorées, d'aspect blanc. Si une infestation s'est produite cette saison, un traitement post-récolte à l'aide d'acaricides homologués est recommandé. Les produits homologués pour un traitement post-récolte sont les suivants :

- Kanemite (0,125 %), utilisation : après la récolte, 1 traitement par parcelle et par an, conformément à la réglementation Spe3
- Diverses formulations à base de soufre



Symptômes causés par les acariens sur les mûres et les framboises (thoh et beth)

Le traitement doit être effectué avant fin septembre, car les acariens migrent ensuite vers les bourgeons pour y hiverner. Un traitement acaricide en automne nuit toutefois considérablement aux acariens prédateurs. Si aucune infestation n'a été constatée cette saison, il est possible, au printemps, lors du débourrement, d'envoyer des échantillons de bourgeons pour analyse ; cela permettra de lutter de manière ciblée contre l'acarien des feuilles tout en préservant les acariens prédateurs. Pour ce faire, veuillez contacter le service cantonal compétent.

Myrtilles

Maladies des pousses

Après la récolte, il est possible de lutter contre la godronie et l'antracnose, qui affectent respectivement les pousses et les baies. Il est également possible, après la récolte, de lutter contre les mauvaises herbes nuisibles telles que le liseron ou la prêle dans les plantations en production (âgées de plus de 4 ans). Veuillez consulter les détails à ce sujet dans le [bulletin n° 6/2026](#).

Otiorhynque

Une infestation par l'otiorhynque se reconnaît aux traces de morsures caractéristiques sur les bords des feuilles. En cas d'infestation importante, un traitement aux nématodes est recommandé afin de réduire le nombre de larves hivernant dans le substrat. Les nématodes ayant besoin d'une humidité suffisante pour se déplacer, il convient d'arroser le substrat avant le traitement. Différents produits à base de nématodes figurent dans la [liste des produits phytosanitaires de l'OFAG](#).



Traces d'alimentation caractéristiques du charançon des baies sur les bords des feuilles de myrtilles. (beth)

Maladies et ravageurs des baies arbustives en agriculture biologique

Appliquer systématiquement les mesures indirectes mentionnées. Les framboises d'automne peuvent également être touchées par les pucerons et les acariens. Contre les pucerons sur les jeunes pousses : savon potassique ou pyrèthrine (dangereux pour les abeilles, respecter les conditions SPe-3). Contre les acariens, utiliser des auxiliaires (en culture protégée) ou traiter au savon potassique. Veiller à bien mouiller les plantes, contrôler l'état des cultures et répéter éventuellement le traitement. L'utilisation d'auxiliaires n'est recommandée qu'après consultation d'un conseiller en auxiliaires. À la fin de l'été, il convient d'évaluer soigneusement l'effort et l'efficacité de l'utilisation d'auxiliaires. En cas d'infestation par les acariens des feuilles de framboisiers, un traitement post-récolte au soufre maillé à 1 % (10 kg/ha) est possible.

Après la récolte, il convient de traiter les espèces de Ribes contre la maladie de la chute des feuilles. Divers produits à base de cuivre sont disponibles (avant la floraison ou après la récolte, max. 2 kg de cuivre métallique/ha/an). Contre l'oïdium de la groseille à maquereau, on peut utiliser du soufre en poudre (avant la floraison/après la récolte) ainsi que l'Armicarb (uniquement en plein champ). La préparation à base d'huile de fenouil Fenicur a une efficacité partielle contre l'oïdium et la rouille.

Drosophila suzukii

La pression exercée par la mouche du vinaigre de cerise sur les cultures doit à nouveau faire l'objet d'une attention accrue après la fin de la période de chaleur et de sécheresse. Une surveillance sur place et une mise en œuvre rigoureuse des mesures de protection et des règles d'hygiène lors de la récolte sont vivement recommandées.

Vous trouverez des informations détaillées sur les chiffres de capture sur le site Internet d'Agrométéo > Arboriculture fruitière http://www.agrometeo.ch/de/ravageurs/ravageurs_graphique/34566. Les chiffres de capture varient actuellement considérablement selon l'emplacement des pièges.

Informations + événements

Remarques

Projet HIMBOISE - Agroscope

Le projet HIMBOISE a pour objectif de renforcer durablement la culture des framboises en Suisse en définissant des critères de sélection prioritaires et en identifiant les ressources génétiques pertinentes. Ces ressources doivent être évaluées afin d'identifier, à long terme, des marqueurs moléculaires et de développer des variétés plus robustes, mieux adaptées aux conditions climatiques et aux exigences du marché.

Appel à toutes les personnes intéressées par le projet :

Dans un premier temps, nous avons élaboré un questionnaire afin de recueillir votre avis sur ces critères ainsi que sur les ressources variétales existantes. Les résultats serviront ensuite de base à des ateliers visant à préciser davantage les priorités et à les consolider ensemble.

Vous trouverez de plus amples informations ainsi que le questionnaire dans le document ci-joint (QRCode).



Autorisations d'urgence actuelles pour les cultures de baies

À ce jour, l'OFAG a délivré les [autorisations d'urgence](#) (décisions générales) suivantes pour 2026, qui concernent les cultures de baies :

- **Du 06/02/2026 au 31/10/2026** : contre la cécidomyie des pointes de pousses dans les myrtilles : Movento SC
- **Du 26/03/2026 au 31/10/2026** : contre la *Drosophila suzukii* : Nekagard 2 et Nekapure 2
- **Du 7 avril 2026 au 31 octobre 2026** : contre les punaises dans les fraises :
Produits à base de spinosad : Bandsen, Perfetto, BIOHOP OriON
Produits à base d'acétamipride : Gazelle SG, Barritus Rex, Oryx Pro, Pistol, Gepard

Événements

02/09/2026	Présentation des résultats d'un essai pluriannuel portant sur divers systèmes agri-PV dans des cultures de framboises, Agroscope, Aesch (LU), Heinz Schmid, détails et inscription ici
09/09/2026	Invitation à l'inauguration de la plantation de myrtilles agri-PV à Lovatens (VD), détails et inscription ici
06/11/2026	Matinée des baies bio / Après-midi des baies TG-SG, Arenenberg
18-19/11/2026	Salon professionnel expoSE&expoDirekt 2026 à Karlsruhe
24-25/11/2026	Congrès SwissFruit Baies 2026 à Berne

Remarques générales

La présente fiche phytosanitaire ne mentionne que les principales maladies et ravageurs, ainsi qu'une sélection des groupes de produits phytosanitaires et des substances actives possibles. Nous ne prétendons pas à l'exhaustivité.

Pour des informations plus détaillées, veuillez consulter la « [Liste des produits phytosanitaires pour les baies](#) » d'Agroscope (Agroscope Transfer n° 622 / 2026) ainsi que, pour l'agriculture biologique, la [liste des intrants](#) du FiBL, complétée par les données d'[Agrometeo](#) et de [Sopra](#).

Pour le choix des produits, le [répertoire des produits phytosanitaires de l'OSAV](#), ainsi que, dans le cadre des PER, les [PERdirectives](#) et, en agriculture biologique, la [liste des intrants](#) du FiBL font autorité. Des informations détaillées sur toutes les techniques de production dans la culture des baies sont disponibles dans le « [Manuel des baies](#) ».

Les délais d'attente, les dosages, les restrictions de répétition ainsi que les conditions et remarques des autorités

Cantons

AG, BE, BL, LU, SG, SO, TG, TI, VD, VS, ZH et FiBL

d'homologation sont contraignants et doivent être impérativement respectés. Pour la culture IP (PER), il convient également de respecter les exigences SwissGAP concernant les [résidus multiples](#) (max. 5, ou 6 résidus dans le domaine de sensibilisation).

Les exploitations qui se sont inscrites à un **système de production conforme à l'ODV** doivent s'informer précisément sur les produits recommandés ici qui, dans certaines circonstances, ne peuvent pas être utilisés en raison des restrictions propres au système de production choisi par l'exploitation.

Le « Centre spécialisé dans la culture et la protection des cultures en arboriculture fruitière » élabore, à l'intention de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG), des [règlements PER](#) spécifiques dans le domaine de l'arboriculture fruitière et de la culture des baies. L'OFAG approuve ces règlements dans la mesure où ils sont jugés équivalents aux dispositions de l'ordonnance sur les paiements directs, articles 12 à 25.

Important :

Les communications concernent principalement des prévisions suprarégionales qui attirent l'attention sur l'état actuel des maladies et des ravageurs et fournissent des indications sur les contrôles en cours et les problèmes phytosanitaires. Les différences entre les plantations et les variétés ne peuvent pas être prises en compte. La décision relative à une mesure phytosanitaire revient au chef d'exploitation lui-même et doit également s'appuyer sur ses propres observations, contrôles, expériences et exigences dans la plantation concernée.

*Équipe de rédaction : services spécialisés des cantons + FiBL
thoh ; kopm ; ts ; siej ; beth ; kogb ; marc, scha, piju*

Toutes les informations relatives aux produits phytosanitaires sont fournies sans garantie ; veuillez respecter les conditions et restrictions d'utilisation en vigueur conformément à l'OFEV, disponibles sur Internet à l'adresse <https://www.psm.admin.ch/de/produkte>